



Bulletin Officiel

N°7239 Jeudi 14 novembre 2024

www.cmf.tn

29^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

AGREMENT DE LIQUIDATION ANTICIPEE

FCC BIAT-CREDIMMO 1 ET 2

2

AVIS DES SOCIETES

AVIS AUX CLIENTS DE LA SOCIETE BEST INVEST INTERMEDIAIRE EN BOURSE

3

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

4

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 11/11/2024)

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO

- L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

ANNEXE III

SITUATIONS TRIMESTRIELLES ARRETEES AU 30 SEPTEMBRE 2024

- CAP OBLIG SICAV
- SICAV PROSPERITY
- SICAV SECURITY

AVIS DU CMF

AGREMENT DE LIQUIDATION ANTICIPEE

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 12 novembre 2024, d'agréer la liquidation par anticipation, suite à l'extinction des créances figurant à leurs actifs, des Fonds Communs de Créances suivants :

- FCC BIAT-CREDIMMO 1
- FCC BIAT-CREDIMMO 2

2024 – AC – 29

AVIS DES SOCIÉTÉS

**Avis aux Clients
de la société BEST INVEST
Intermédiaire en bourse**

La Société BEST INVEST, intermédiaire en bourse, porte à la connaissance de ses clients qu'après information du Conseil du Marché Financier, elle a décidé la cessation de son activité d'intermédiation en bourse à la date du **31 décembre 2024**.

Tout client est invité à se présenter, au siège social de la société sis 45, Avenue du Japon, Immeuble Millenium, Bloc A 2^{ème} étage- 1073 Montplaisir afin de donner ses instructions concernant le sort de ses comptes (espèces et titres) ouverts sur les livres de la société et ce, **au plus tard le 25 décembre 2024**.

2024 - AS - 1246

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	116,483	122,872	122,893
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	161,974	171,745	171,777
3	UNION FINANCIERE SALAMMO SICAV	UNION CAPITAL **	01/02/99	133,909	141,503	141,528
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	145,572	154,198	154,227
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	139,251	146,771	146,796
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	142,304	151,539	151,568
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	133,870	139,977	139,999
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	53,810	56,955	56,965
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	39,375	41,889	41,897
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	BH INVEST	06/07/09	134,030	142,424	142,451
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	117,462	124,818	124,843
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	117,320	124,448	124,472
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	20,764	21,942	21,946
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	142,874	152,366	152,397
15	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	139,085	146,187	146,208
16	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	13,339	13,934	13,936
17	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	199,359	211,263	211,301
18	FCP SALAMETT PLUS *	AFC	02/01/07	13,198	En liquidation	En liquidation
19	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	112,861	119,262	119,283
20	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	116,840	124,202	124,218
21	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	16,275	17,277	17,281
22	FCP AFC AMANETT	AFC	12/09/23	102,479	109,733	109,756
23	FCP LEPTIS OBLIGATAIRE CAP	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	104,861	104,887
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
24	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,191	2,323	2,326
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
25	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	71,403	75,570	75,573
26	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	151,452	157,492	157,380
27	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	110,803	115,648	115,259
28	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	124,282	130,861	130,881
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
29	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	156,441	166,726	166,520
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	590,491	623,557	623,058
31	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	144,009	134,147	133,544
32	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	200,676	203,378	203,413
33	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	104,179	115,677	115,511
34	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	147,938	160,829	160,876
35	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	172,750	191,258	190,991
36	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	157,666	174,954	174,698
37	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	25,461	28,726	28,639
38	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	105,718	107,137	107,059
39	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,089	1,186	1,185
40	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,077	1,225	1,224
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
41	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 523,691	2 680,377	2 678,584
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	237,303	249,706	248,485
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,183	3,505	3,498
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,838	3,095	3,091
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	52,948	49,458	50,352
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,443	1,489	1,500
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,240	1,357	1,354
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,245	1,378	1,372
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	15,405	18,239	18,243
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,679	13,112	13,140
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	15,208	18,500	18,546
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	5 143,999	5 693,005	5 712,120
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UNION CAPITAL **	10/04/00	94,943	104,187	103,736
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,247	1,419	1,422

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2023	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	16/05/24	4,642	112,492	113,422	113,439	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	22/05/24	5,447	101,715	101,284	101,300	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	15/05/24	6,567	108,976	108,937	108,959	
58 ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	20/05/24	5,887	106,522	106,280	106,294	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	28/05/24	7,087	107,814	107,177	107,197	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/24	5,222	111,530	111,917	111,936	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/24	6,728	108,204	107,674	107,694	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/04/24	7,041	105,763	104,690	104,709	
63 CAP OBLIG SICAV	UNION CAPITAL **	17/12/01	30/05/24	5,857	108,991	108,917	108,936	
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	30/05/24	7,070	109,856	109,283	109,303	
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/24	5,885	107,593	107,318	107,337	
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	15/03/24	6,300	107,384	107,241	107,260	
67 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/24	6,692	106,088	105,880	105,901	
68 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	05/06/08	30/05/24	3,542	108,299	109,624	109,643	
69 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	20/05/24	6,162	105,957	105,549	105,568	
70 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	29/05/24	4,313	102,982	102,439	102,451	
71 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/04/24	5,482	109,844	109,685	109,702	
72 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UNION CAPITAL **	15/11/93	16/04/24	6,058	105,470	105,085	105,103	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
73 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	15/05/24	5,372	115,302	114,749	114,768	
74 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	7,103	107,664	106,931	106,951	
75 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,640	111,628	112,043	112,061	
76 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	04/04/24	7,810	107,851	107,508	107,530	
77 FCP GAT OBLIGATAIRE	GAT INVESTISSEMENT	31/08/23	-	-	1 015,847	1 074,985	1 075,157	
78 FCP SMART CASH PLUS	SMART ASSET MANAGEMENT	29/01/24	-	-	-	10 672,361	10 674,594	
79 FCP LEPTIS OBLIGATAIRE	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	25/04/24	-	-	-	104,839	104,863	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
80 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	31/05/24	7,697	111,235	110,254	110,404	
81 FCP HELION SEPTIM II	HELION CAPITAL	22/12/23	-	-	99,895	106,433	106,605	
SICAV MIXTES								
82 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	16/05/24	0,944	62,861	64,683	64,339	
83 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/24	4,403	111,593	119,839	119,574	
84 SICAV SECURITY	UNION CAPITAL **	26/07/99	30/05/24	0,847	17,940	17,910	17,898	
85 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	15/03/24	15,604	329,803	347,594	347,140	
86 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/04/24	51,435	2 266,898	2 462,777	2 458,838	
87 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	21/05/24	2,671	70,568	69,498	69,435	
88 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	23/05/24	2,326	56,146	55,370	55,354	
89 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UNION CAPITAL **	17/05/99	16/04/24	1,712	108,631	109,232	109,139	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
90 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	16/05/24	0,120	11,437	11,060	11,061	
91 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	16/05/24	1,238	16,704	17,836	17,801	
92 ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	13/05/24	0,571	17,930	19,435	19,333	
93 ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	13/05/24	0,544	15,723	16,831	16,774	
94 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/24	3,933	105,039	105,102	104,815	
95 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	25/04/24	2,315	90,783	90,060	90,046	
96 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	07/05/24	2,252	94,735	93,500	93,537	
97 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	106,369	112,965	112,994	
98 UBCI - FCP CEA	UNION CAPITAL **	22/09/14	30/05/24	4,273	100,033	105,640	105,273	
99 FCP SMART CEA	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	31/05/24	0,329	11,001	12,271	12,234	
100 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	12/02/24	5,182	104,393	104,881	104,563	
101 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/04/24	2,222	78,463	84,433	84,184	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	90,370	99,024	98,849	
103 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	31/05/24	2,609	124,098	127,618	127,657	
104 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	151,568	160,662	160,918	
105 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	29/05/24	6,689	156,449	162,084	161,259	
106 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	1,824	196,794	221,803	221,872	
107 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,330	186,237	203,538	203,659	
108 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	27/05/24	3,985	181,047	198,956	198,991	
109 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	27/05/24	0,281	25,149	30,163	30,195	
110 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	12/03/24	872,459	10 866,132	11 501,100	11 500,101	
111 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	139,448	En liquidation	En liquidation	
112 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	15/05/24	3,107	97,599	105,534	105,213	
113 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/04/24	137,674	4 947,705	5 594,398	5 610,573	
114 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	05/04/24	0,401	10,736	11,522	11,521	
115 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/24	8,627	173,918	178,744	178,050	
116 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/04/24	377,263	11 448,885	12 384,143	12 428,440	
117 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	22/05/24	511,502	10 487,634	11 227,488	11 210,677	
118 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	22/03/24	774,496	10 761,297	10 790,168	10 801,653	
119 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	12/03/24	646,688	10 636,069	11 325,550	11 321,783	
120 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	05/04/24	509,993	10 503,745	10 840,957	10 855,456	
121 FCP PROSPER + CEA	BTK CONSEIL	12/02/24	-	-	-	11,179	11,192	
122 MAC FCP DYNAMIQUE	MAC SA	13/05/24	-	-	-	112,351	112,161	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/24	5,196	126,098	129,045	128,656	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	10/05/24	32,661	1 033,783	1 116,869	1 114,363	
OPCVM en liquidation anticipée								
* Initialement dénommé COFIB CAPITAL FINANCE								

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse et le transfert au marché Hors-cote de la société «Générale Industrielle de Filtration -GIF- », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
26.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
27.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Lemane, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400
28. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
29. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
30.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044

31. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
32. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
33. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
34.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
35. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
36.SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
37. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
38.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
39. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
40. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
41. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
42. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
43. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
44. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
45. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
46. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
47.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49.Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
50.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
51. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
52. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
53.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
54. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de laTerre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
55. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
56. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	9, Rue de Palestine Cité des affaires Kheireddine 2060 La Goulette.	71 340 866
57.Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
58. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
59.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
60. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
61. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiaf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
62. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
63. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
64. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
65. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
66.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922

67. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
68. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
69. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
70. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
71. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
72. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
73. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
74. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4.Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA" "- En Liquidation -	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT" - En Liquidation -	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	Immeuble BTL Boulevard de la Terre – Lot AFH E12 – Centre Urbain Nord – 1082	71 901 350
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing et Factoring	11, rue Hédi Nourira, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19.Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20 . .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22 .Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23.Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25.Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222

29.ENDA Tamweel	Rue de l'assistance, cité El Khadra 1003 Tunis	71 804 002
30. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
31.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
32. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
33. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
34.International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
35. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
36.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
37. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
38.Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
39. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
40. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
41. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
42.QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
43.Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
44.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
45.Société Anonyme Carthage Médical-Centre International Carthage Médical-	Jinen El Ouest, Zone Touristique, -5000 Monastir-	73 524 000
46. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
47. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
48. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
49. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
50.Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
51. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
52.Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
53. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
54. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
55.Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
56. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
57. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
58. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
59.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
60. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
61. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
62.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
63.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
64.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
65.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211

66.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
71.Société LLOYD Vie	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
74. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
75.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
76. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
77. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
78. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
79.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
80.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
81.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
82. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
83.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
84.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
85.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
86.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
87.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
88.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
89.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
90.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
91.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
92.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue de la Monnaie, Les Berges du Lac 2	71 962 777
93.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
94.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
95.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA" "- En Liquidation -	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
96.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
97. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
98.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
99. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
100.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 115
101.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
102.TAYSIR MICROFINANCE	2, Place Mendes France Mutuelleville -1082 Tunis-	70 556 903

103.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
104.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
105. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
106. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
107.UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	71 234 115
108.Zitouna Takaful	Boulevard qualité de la Vie, Immeuble LA RENNAISSANCE, Bloc « C » ZITOUNA TAKAFULbuilding, les jardins de Carthage, 1090, Tunis	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
2	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
3	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
6	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
9	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac-1053 Tunis
10	BTK SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
11	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
12	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP (1)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST (2)	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
13	FCP AFC AMANETT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
14	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
15	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
17	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
19	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
23	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

DERNIERE MISE A JOUR : 11/11/2024

24	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
28	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
29	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
30	FCP FUTURE 10	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
31	FCP GAT OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
35	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HELION SEPTIM II	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP JASMIN 2033	MIXTE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
49	FCP LEPTIS OBLIGATIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
50	FCP LEPTIS OBLIGATIRE CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LEPTIS ASSET MANAGEMENT	Immeuble BTL Boulevard de la Terre Lot AFH E 12 - Centre Urbain Nord 1082 Tunis
51	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex

54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66-1080 Tunis cedex
55	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
57	FCP OPTIMA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
59	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP PROSPER + CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BTK CONSEIL	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
64	FCP SMART CASH	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART CASH PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART CEA (3)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
68	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS SERENITE 2028	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
80	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis

81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
85	MAC FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
86	MAC HORIZON 2032 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
87	MAC HORIZON 2033 FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
88	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
89	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
96	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
99	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
100	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
102	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
105	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
106	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
107	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
110	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

111	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
112	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
113	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
114	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
115	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
116	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
117	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
118	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
119	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
120	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
121	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
123	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
124	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
125	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION CAPITAL	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

(1) OPCVM en liquidation anticipée

(2) BH INVEST a été désigné comme chargé de l'expédition des affaires courantes de la CGF

(3) Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II- 1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Immeuble «Golden Towers», Bloc A, 11 ^{ème} étage, bureau 11-4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Elissa, La Percée Verte, 5ème étage, B5.2, Jardins de Carthage, 1053-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis

54	FCPR CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
55	FCPR SWING 3	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
56	FCPR MOURAFIK III	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
57	FCPR MAXULA CAPITAL RETOURNEMENT	MAXULA GESTION	Rue du Lac Léman, Centre Nawrez, les Berges du Lac, 1053-Tunis
58	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA IV	ZITOUNA CAPITAL	Immeuble la Renaissance, Bloc A, 3ème étage, Boulevard de La Qualité de Vie, Le Kram, 2015-Tunis
59	FCPR GROWTH VENTURE CAPITAL	GAT INVESTISSEMENT	92-94 avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
60	FCPR RELANCE+	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
61	FCPR ADVANCED FUND	GMP CAPITAL	Bureau A12, Immeuble Green Center, Rue du Lac de Constance, Les Berges du Lac 1, 1053-Tunis
62	FCPR PROGRESS FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
5	Compartiment TITAN SEED FUND I – Dinars du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
6	Compartiment TITAN SEED FUND I - Euros du FIS TITAN SEED FUND	MEDIN Fund Management Company	17, rue Ibn Charaf, 2ème étage, Belvédère, 1002-Tunis
7	FIS INNOV INVEST	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, El Menzah, 1004-Tunis
8	Compartiment GO LIVE LOCAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis
9	Compartiment GO LIVE INTERNATIONAL FUND du FIS GO LIVE FUND	GO BIG PARTNERS	Immeuble Henda, Bloc A, Bureau A1, Rue de l'île Rhodes, Les Berges du Lac II, 1053-Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

INFORMATIONS POST AGO

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 4 novembre 2024, la Société l'Accumulateur Tunisien –ASSAD- publie ci-dessous :

1. Les résolutions adoptées,
2. Le Bilan après affectation du résultat comptable,
3. L'état d'évolution des capitaux propres,
4. La liste des membres du conseil d'administration.

1. Les résolutions adoptées

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie le délai de convocation de la présente assemblée et la déclare régulièrement constituée et couvre en conséquence irrévocablement sans restriction ni réserve, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais de convocation.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux des commissaires aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 présentant un résultat déficitaire de 9 281 673 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 9 895 797 sur les 11 369 062 voix présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les opérations et conventions signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 9 895 797 sur les 11 369 062 voix présents ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et celui des commissaires aux comptes, approuve le rapport du conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2023 faisant ressortir un résultat déficitaire de l'ensemble consolidé s'élevant à 9 624 146 dinars et un résultat consolidé déficitaire part du groupe s'élevant à 9 649 983 dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 9 895 797 sur les 11 369 062 voix présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 9 895 797 sur les 11 369 062 voix présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2023 s'élevant à -9 281 673 -Dinars comme suit :

Résultat de l'exercice 2023	-9 281 673
Résultats reportés antérieurs	-5 176 856
<hr/> Résultats reportés (A nouveau)	<hr/> -14 458 529

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, l'impôt de 10% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 9 895 797 sur les 11 369 062 voix présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte de la décision unanime des membres du Conseil d'Administration de renoncer totalement et définitivement aux jetons de présence au titre de l'exercice 2023.

L'Assemblée Générale fixe la rémunération du Comité Permanent d'Audit à un montant annuel de vingt-six mille dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 9 895 797 sur les 11 369 062 voix présents ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, pour effectuer toutes formalités légales et notamment de dépôt et de publicité ou de régularisation quelconque.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 9 895 797 sur les 11 369 062 voix présents ou représentés.

2. Le bilan après affectation du résultat comptable

BILAN (Après Affectation du Résultat)				
(Exprimé en dinars)				
ACTIFS	NOTES	2023	2022	
		Au 31/12/2023	Au 31/12/2022	
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles	A1	2 272 034	2 244 247	
Moins : amortissement		-1 529 507	-1 419 831	
<i>S/Total</i>		<u>742 527</u>	<u>824 416</u>	
Immobilisations corporelles	A2	92 652 970	82 596 033	
Moins : amortissement		-63 016 760	-60 364 648	
<i>S/Total</i>		<u>29 636 210</u>	<u>22 231 385</u>	
Immobilisations financières	A3	16 808 992	16 860 401	
Moins : Provisions		-589 574	-532 092	
<i>S/Total</i>		<u>16 219 418</u>	<u>16 328 309</u>	
Total des actifs immobilisés		46 598 155	39 384 110	
Autres actifs non courants		0	0	
Total des actifs non courants		46 598 155	39 384 110	
ACTIFS COURANTS				
Stocks	A4	25 771 057	23 776 138	
Moins : Provisions		-3 394 845	-1 183 321	
<i>S/Total</i>		<u>22 376 212</u>	<u>22 592 817</u>	
Clients et comptes rattachés	A5	69 089 849	77 073 067	
Moins : Provisions		-4 689 799	-4 605 230	
<i>S/Total</i>		<u>64 400 050</u>	<u>72 467 837</u>	
Autres actifs courants	A6	17 148 394	15 242 751	
Moins : Provisions		-3 918 695	-1 610 433	
<i>S/Total</i>		<u>13 229 699</u>	<u>13 632 318</u>	
Placement et autres actifs financiers	A7	401 396	408 040	
Liquidités et équivalens de liquidités	A8	3 882 208	1 027 815	
Total des actifs courants		104 289 565	110 128 827	
Total des actifs		150 887 720	149 512 937	

BILAN (Après Affectation du Résultat)

(Exprimé en dinars)

<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>	NOTES	2023 Au 31/12/2022	2022 Au 31/12/2022
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	P1	24 000 000	24 000 000
Réserves	P1	15 893 754	15 893 754
Autres capitaux propres	P1	225 233	226 504
Resultats reportés	P1	-14 458 529	-5 176 856
<i>Total des capitaux propres après affectation</i>		25 660 458	34 943 402
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	P2	32 587 192	27 770 114
Provisions	P3	3 036 497	3 492 013
Total des passifs non courants		35 623 689	31 262 127
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	P4	10 701 981	10 057 341
Autres passifs courants	P5	10 380 782	10 037 467
Concours banc et autres passifs financiers	P6	68 520 810	63 212 600
Total des passifs courants		89 603 573	83 307 408
<i>Total des passifs</i>		125 227 262	114 569 535
<i>Total des capitaux propres et des passifs</i>		150 887 720	149 512 937

3-Etat d'évolution des capitaux propres

(En dinars)

	Capital social	Réserves légales	Primes d'émission	Réserves spéciales d'Investissement	Réserves Extraordinaires	Autres capitaux propres	Réserves Ordinaires	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2023 avant affectation du résultat 2023	24 000 000	1 350 606	1 195 597	1 147 551	2 800 000	225 233	9 400 000	-5 176 855	-9 281 673	25 660 458
Affectation résultat 2023 (AGO du 04/11/2024)								-9 281 673	9 281 673	0
Capitaux propres au 31/12/2023 après affectation du résultat 2023	24 000 000	1 350 606	1 195 597	1 147 551	2 800 000	225 233	9 400 000	-14 458 528	0	25 660 458

3. La liste des membres du conseil d'administration

Administrateur	Qualité	Mandat	Représenté par	Activités Professionnelles	Mandats d'Administrateurs dans d'autres Sociétés
M. Souheil Kallel	Président	2023-2025	Lui-même	Gérant Sté GEELEC	-Administrateur à Sté ASSAD INTERNATIONAL - Administrateur à Sté Batteries ASSAD Algérie - Administrateur à Sté ASSAD B.M
M. Sami Kallel	Administrateur	2023-2025	Lui-même	Médecin de libre pratique	- Administrateur à Sté ASSAD INTERNATIONAL
M. Mehdi Kallel	Administrateur	2023-2025	Lui-même	-Directeur Activité Batterie Industrielle Groupe ASSAD -Gérant Sté « ENAS », « EAI » et « EANA »	Néant
Mlle Myriam Mouakhar	Administratrice	2023-2025	Elle-même	-Senior Principal KORN FERRY	Néant
M. Ibrahim Debache	Administrateur Indépendant	2023-2025	Lui-même	-Président du conseil d'administration Sté Ennakl Automobiles	-Administrateur société Ennakl Automobiles

CAP OBLIG SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEEAU 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERSTRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société CAP OBLIG SICAV pour la période allant du 1er Janvier au 30 Septembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de 38 946 732 DT et un résultat net de la période de 1 627 298 DT.

I. – Rapport sur les états financiers

intermédiaires : Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société CAP OBLIG SICAV, comprenant le bilan au 30 Septembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société CAP OBLIG SICAV arrêtés au 30 Septembre 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphes d'observation :

Nous attirons l'attention sur :

- la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « CAP OBLIG SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
Notre opinion ne comporte pas de réserves sur cette question.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

- Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 30 Septembre 2024, 5,95 % de l'actif de la société CAP OBLIG SICAV, soit 14,05 % en dessous du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.
- La valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 36 629 499 DT au 30 Septembre 2024, et représente une quote-part de 94,05 % de l'actif de la société CAP OBLIG SICAV, soit 14,05 % au-delà du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 30 Août 2024

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna RACHIKOU

BILAN
ARRETE AU 30/09/2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND		30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
<u>ACTIF</u>				
AC1	Portefeuille titres	28 714 860	30 459 487	29 161 921
-				
AC1a	Actions et valeurs assimilées	4.1 1 800 228	2 281 033	1 817 701
AC1b	Obligations et valeurs assimilées	4.1 26 914 632	28 178 454	27 344 220
AC2	Placements monétaires et disponibilités	10 231 872	15 446 416	10 472 532
-				
AC2a	Placements monétaires	4.3 7 914 639	13 433 038	9 418 146
AC2b	Disponibilités	2 317 234	2 013 378	1 054 386
AC3	Créances d'exploitation	-	-	-
-				
AC4	Autres actifs	-	-	-
-				
Total Actif		38 946 732	45 905 903	39 634 453
<u>PASSIF</u>				
PA1	Opérateurs créditeurs	4.5 27 655	34 909	29 922
PA2	Autres créditeurs divers	4.6 7 384	8 024	7 821
Total Passif		35 039	42 933	37 743
<u>ACTIF NET</u>				
CP1	Capital	4.7 37 233 967	44 076 526	37 469 686
CP2 -	Sommes distribuables	1 677 726	1 786 444	2 127 024
CP2a	Sommes distribuables des exercices antérieurs	228	257	218
CP2b	Sommes distribuables de la période	1 677 498	1 786 187	2 126 806
Actif Net		38 911 693	45 862 970	39 596 710
Total Passif et Actif Net		38 946 732	45 905 903	39 634 453

ETAT DE RESULTAT
POUR LA PERIODE DU 01/01/2024 AU 30/09/2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND		Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
PR1 - Revenus du Portefeuille Titres	4.2	489 191	1 465 581	367 380	1 043 228	1 548 174
PR1a Dividendes		-	-	-	-	-
PR1b Revenus des obligations et valeurs assimilées		489 191	1 465 581	367 380	1 043 228	1 548 174
PR2 Revenus des placements monétaires	4.4	116 228	367 731	327 890	659 234	915 001
Total Revenus des Placements		605 419	1 833 312	695 270	1 702 462	2 463 175
CH1 Charges de gestion des placements	4.8	(80 182)	(239 323)	(97 994)	(244 318)	(338 597)
Revenus Nets des Placements		525 238	1 593 990	597 276	1 458 144	2 124 578
CH2 Autres charges	4.9	(10 581)	(58 608)	(13 037)	(32 815)	(45 614)
Résultat d'Exploitation		514 657	1 535 382	584 239	1 425 329	2 078 965
PR4 Régularisation du résultat d'exploitation		209 677	142 116	155 758	360 858	47 842
Sommes distribuables de la Période		724 334	1 677 498	739 997	1 786 187	2 126 806
PR4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(209 677)	(142 116)	(155 758)	(360 858)	(47 842)
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		(3 573)	(10 143)	10 340	13 491	965
Frais de négociation de titres		-	-	-	-	-
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres		41 852	102 060	99 553	212 587	379 542
Résultat Net de la Période		552 935	1 627 298	694 132	1 651 408	2 459 472

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
POUR LA PERIODE DU 01/01/2024 AU 30/09/2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
AN1	<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>				
AN1a -	552 936	1 627 298	694 132	1 651 408	2 459 472
	<u>Résultat d'exploitation</u>				
AN1b -	514 658	1 535 382	584 239	1 425 329	2 078 965
	Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres				
AN1c -	(3 573)	(10 143)	10 340	13 491	965
	Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres				
AN1d -	41	102	99	212	379 542
	Frais de négociation de titres				
	852	060	553	587	
	-	-	-	-	-
AN2 -	<u>Distributions de dividendes</u>				
	-	(933 278)	-	(909 980)	(909 980)
AN3 -	<u>Transactions sur le capital</u>				
	5 765 392	(1 379 038)	4 964 878	15 855 126	8 780 801
AN3a	<u>Souscriptions</u>				
CSS	14 832 951	39 530 780	12 819 473	52 827 704	57 362 070
	Capital				
RSNDS	14 287 124	38 045 889	12 332 284	51 527 254	55 818 024
	Régularisation des sommes non distribuables				
RSD	28 004	58 213	56 776	110 606	148 362
	Régularisation des sommes distribuables				
	517 823	1 426 678	430 413	1 189 844	1 395 684
AN3b	<u>Rachats</u>				
CSR	(9 067 559)	(40 909 818)	(7 854 595)	(36 972 578)	(48 581 269)
	Capital				
RSNDR	(8 743 030)	(38 381 251)	(7 542 164)	(35 405 084)	(46 400 386)
	Régularisation des sommes non distribuables				
RSD	(16 418)	(50 487)	(37 803)	(75 597)	(170 088)
	Régularisation des sommes distribuables				
	(308 111)	(2 478 080)	(274 627)	(1 491 898)	(2 010 795)
	6 318 329	(685 017)	5 659 011	16 596 554	10 330 293
AN4 -	<u>Actif net</u>				
AN4a	32 593 366	39 596 710	40 203 959	29 266 417	29 266 417
	Début de période				
AN4b	38 911 693	38 911 693	45 862 970	45 862 970	39 596 710
	Fin de période				
AN5 -	<u>Nombre de Parts</u>				
AN5a	306 142	363 120	381 852	270 971	270 971
	Début de période				
AN5b	359 870	359 870	428 722	428 722	363 120
	Fin de période				
	108,127	108,127	106,976	106,976	109,046
AN6 -	<u>Taux de rendement annualisé (%)</u>				
	6,21%	6,05%	6,44%	5,93%	6,34%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

CAP OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation des codes des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 18 septembre 2001, et a reçu l'agrément du ministre des Finances en date du 27 novembre 2000.

La SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 03 décembre 2001 sous le n° 01.434.

La gestion de la SICAV est confiée à la société d'intermédiation en bourse « UNION CAPITAL » (ex. COFIB CAPITAL FINANCES). Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la banque « ATB ».

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 septembre 2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société CAP OBLIG SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables(BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société « CAP OBLIG SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leurs valeurs liquidatives. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4- NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 30 Septembre 2024 de bons de trésor assimilables, titres OPCVM et d'obligations.

Le solde de ce poste s'élève au 30 Septembre 2024 à 28 714 860 DT et se répartit comme suit :

Code ISIN	Titres	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% de l'Actif Net
	Obligations et Valeurs assimilées	292 000	26 402 500	26 914 632	69,17%
	Emprunts d'Etat	220 000	22 000 000	22 299 776	57,31%
TNVE955M6R90	EMP NAT T3 2023 CB	80 000	8 000 000	8 025 792	20,63%
TNWRCVSYL730	EMP NAT T4 2022 CB	10 000	1 000 000	1 065 104	2,74%
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT T2 2022 CB	20 000	2 000 000	2 043 040	5,25%
TNRGVSC8DE36	EMP NAT T3 2022 CB	20 000	2 000 000	2 006 144	5,16%
TN0008000838	EMP NAT T1 2021 CB	90 000	9 000 000	9 159 696	23,54%
	Emprunts de Sociétés	72 000	4 402 500	4 614 856	11,86%
TN0007780067	ABC 2020-1	10 000	200 000	204 872	0,53%
TN0003400660	AMEN BANK 2020-3	10 000	400 000	418 664	1,08%
TNDE9EH7SA12	AMEN SUB 2023-2	10 000	1 000 000	1 073 808	2,76%
TN0007310428	ATL 2023-2	5 000	500 000	541 044	1,39%
TN0007310535	HL 2020-2	10 500	420 000	451 434	1,16%
TN0007310535	HL 2022-01	10 000	600 000	623 984	1,60%
TN0002101996	TLF 2021-1	2 000	80 000	82 666	0,21%
TNIPE0BZ0LR6	TLF 2024-2	9 000	900 000	902 902	2,32%
TN0002102101	UIB 2009/1	2 500	62 500	63 108	0,16%
TN0007310469	WIFAK INT BK 2022-2	3 000	240 000	252 374	0,65%
	Titres OPCVM	82 657	1 800 022	1 800 228	4,63%
TNUR2EE3X1V2	FCP SALAMETT CAP	82 657	1 800 022	1 800 228	4,63%
	Total		28 202 522	28 714 860	73,73%

Les titres ayant connu des mouvements au cours du troisième trimestre 2024 se présentent comme suit :

Code ISIN	Désignation du titre	Coût d'acquisition au 30/06/2024	Acquisition	Remboursement ou Cession	Coût d'acquisition des titres cédés	Plus ou moins values réalisées	Coût d'acquisition au 30-09-2024
	Obligations et Valeurs assimilées	75 000	900 000	12 500	12 500	-	962 500
	Emprunts d'Etat	-	-	-	-	-	-
	Emprunts de Sociétés	75 000	900 000	12 500	12 500	-	962 500
TN0002102101	UIB 2009/1	75 000	-	12 500	12 500	-	62 500
TNIPE0BZ0LR6	TLF 2024-2	-	900 000	-	-	-	900 000
	Titres OPCVM	1 567 534	3 500 027	3 267 539	3 267 539	-	1 800 022
	FCP						
TNUR2EE3X1V2	SALAMETT CAP	1 567 534	3 500 027	3 267 539	3 267 539	-	1 800 022
	Total	1 642 534	4 400 027	3 280 039	3 280 039	-	2 762 522

4.2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres (des intérêts courus et/ou échus) pour la période allant du 01 janvier 2024 au 30 Septembre 2024 totalisent 1 465 581 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus des Emprunts d'Etat	412 200	1 231 824	299 144	836 249	1 253 175
Revenus des Emprunts de Sociétés	76 991	233 757	68 236	206 979	294 999
Total	489 191	1 465 581	367 380	1 043 228	1 548 174

4.3 Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 30 Septembre 2024 à 7 914 639 DT contre 9 418 146 DT au 31/12/2023. Le détail des placements monétaires à la date du 30 Septembre 2024 est présenté au niveau du tableau suivant :

Code ISIN	Désignation	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% de l'Actif Net
	Certificat de Dépôt	7 904 307	7 914 639	20,34%
TN1RM57E32Q4	CD_899_03/10/24ATB	2 994 022	2 998 804	7,71%
TNBJO5UJTMZ3	CD_999_03/01/25BTL	2 935 198	2 939 086	7,55%
TN6PQ8NE0G20	CD_949_26/11/24BTE	1 975 087	1 976 748	5,08%
	Total	7 904 307	7 914 639	20,34%

4.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 367 731 DT pour la période allant du 01 janvier 2024 au 30 Septembre 2024 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme et certificats de dépôt au titre du troisième trimestre 2024.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus des placements à terme	42 618	71 362	66 574	159 371	187 364
Revenus des certificats de dépôts	73 611	296 369	261 317	499 863	727 637
Total	116 228	367 731	327 890	659 234	915 001

4.5 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par CAP OBLIG SICAV au gestionnaire UNION CAPITAL (ex. COFIB CAPITAL FINANCES).

Elle s'élève à 27 655 DT au 30 Septembre 2024 contre 29 922 DT au 31 décembre 2023.

4.6 Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL et la retenue à la source. Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Retenue à la Source	3 134	3 134	3 134
TCL à payer	1 151	979	1 335
Redevances CMF	3 099	3 911	3 352
Total	7 384	8 024	7 821

4.7 Note sur le capital

La variation de l'actif net de la période du 01 Juillet 2024 au 30 Septembre 2024 s'élève à 6 318 329 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Variation de la part Capital	5 593 959
Variation de la part Revenu	724 370
Variation de l'Actif Net	6 318 329

Les mouvements sur le capital au cours du troisième trimestre 2024 se détaillent comme suit :

Désignation	Capital au 01/07/2024	Souscriptions réalisées	Rachats effectués	Capital au 30/09/2024
Montant	31 590 231	14 287 124	-8 743 030	37 134 325 (*)
Nombre de titres	306 142	138 457	84 729	359 870
Nombre d'actionnaires	436	143	21	558

(*) Il s'agit de la valeur du capital évaluée sur la base de la part capital au 01/07/2024. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/01/2024 au 30/09/2024).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

Désignation	30/09/2024
Capital sur la base part de capital de début de période	37 134 325
Variation des +/- values potentielles sur titres	(10 143)
+/- values réalisées sur cession de titres	102 060
Frais de négociation de titres	-
Régul des sommes non distribuables de la période	7 726
Capital au 30/09/2024	37 233 967

4.8 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire. Le détail se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	80 182	239 323	97 994	244 318	338 597
Total	80 182	239 323	97 994	244 318	338 597

La convention de gestion, conclue entre CAP OBLIG SICAV et UNION CAPITAL (ex. COFIB CAPITAL FINANCES), prévoit la facturation d'une commission de gestion de 0,75% hors taxes calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net, et payée mensuellement. La commission de gestion au titre du troisième trimestre 2024 s'élève à 80 182 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que les rémunérations du dépositaire et du commissaire aux comptes sont à la charge du gestionnaire « UNION CAPITAL » (ex. COFIB CAPITAL FINANCES).

4.9 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net, la charge TCL ainsi que les autres impôts et taxes. Il se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Redevance CMF	8 984	26 814	10 979	27 373	37 937
Impôts et Taxes	-	420	120	760	760
TCL	1 597	4 787	1 937	4 681	6 917
Charge pension livrée	-	26 587	-	-	-
Total	10 581	58 608	13 037	32 815	45 614

SICAV PROSPERITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS

FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 SEPTEMBRE 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la société « **SICAV PROSPERITY** » pour la période allant du 1^{er} juillet au 30 Septembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total actif de 3.190.698 DT, un actif net de 3.178.369 DT et une valeur liquidative de 155.818 DT.

Introduction :

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la Société SICAV PROSPERITY, comprenant le bilan au 30 Septembre 2024, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois se terminant à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers trimestriels, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers trimestriels.

Etendue de l'examen :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société « SICAV PROSPERITY » arrêtés au 30 Septembre 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la

société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

- Nous attirons également l'attention sur la note 2.3 des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « SICAV PROSPERITY » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

Tunis, le 31 octobre 2024

Le Commissaire aux Comptes :
LA GENERALE D'AUDIT ET CONSEIL – G.A.C

Chiheb GHANMI

BILANS COMPARES		NOTE	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
			Montants en	Montants en	Montants en
			Dinars	Dinars	Dinars
ACTIF					
AC1	PORTEFEUILLE TITRES	AC1	2 222 203	2 535 878	2 485 449
AC1-A	ACTIONS ET DROITS RATTACHES		826 464	993 658	919 982
AC1-B	EMPRUNTS D'ETAT		1 286 881	1 536 785	1 559 926
AC1-C	AUTRES VALEURS (Titres OPCVM)		108 858	5 435	5 540
AC2	PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES	AC2	968 495	724 157	724 730
AC2-A	PLACEMENTS MONETAIRES	AC2-A	901 459	644 971	651 963
AC2-B	DISPONIBILITES	AC2-B	67 036	79 186	72 766
AC3	CREANCES D'EXPLOITATION	AC3	0	0	68 756
TOTAL ACTIF			3 190 698	3 260 035	3 278 934
PASSIF					
PA1	OPERATEURS CREDITEURS	PA1	4 337	6 864	4 245
PA2	AUTRES CREDITEURS DIVERS	PA2	7 993	45 682	13 054
TOTAL PASSIF			12 330	52 546	17 299
ACTIF NET			3 178 369	3 207 489	3 261 635
CP1	CAPITAL	CP1	3 096 355	3 130 052	3 171 400
CP2	SOMMES CAPITALISABLES	CP2	82 013	77 437	90 235
CP2-B	RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		83 213	80 522	93 623
CP2-C	REGUL. RESULTAT CAPITALISABLE DE LA PERIODE		-1 200	-3 085	-3 388
ACTIF NET			3 178 369	3 207 489	3 261 635
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF			3 190 698	3 260 035	3 278 934

ETAT DE RESULTAT
DE LA PERIODE DU 01-01-2024 AU 30-09-2024

ETATS DE RESULTAT COMPARES		Note	Période	Période du	Période du	Période du	Période du
			01/07/202	01/01/2024	01/07/2023	01/01/2023	01/01/2023
			au	au	au	au	au
			30/09/202	30/09/2024	30/09/2023	30/09/2023	31/12/2023
			Montants	Montants	Montants	Montants	Montants
			en Dinars	en Dinars	en Dinars	en Dinars	en Dinars
PR1	REVENUS DU PORTEFEUILLE-TITRES	PR1	26 140	95 482	36 835	104 297	124 230
PR1-A	REVENUS DES ACTIONS		9 304	41 907	16 902	44 773	44 773
PR1-B	REVENUS DES EMPRUNTS D'ETAT		16 836	53 575	19 933	59 524	79 457
PR2	REVENUS DES PLACEMENTS	PR2	15 101	40 831	9 780	32 734	44 199
PR2-A	REVENUS DES BONS DU TRESOR		6 957	18 905	7 163	14 392	19 506
PR2-B	REVENUS DES CERTIFICATS DE DEPOT		0	0	1 995	17 721	17 721
PR2-C	REVENUS DES AUTRES PLACEMENTS (DEPOT A TERME)		8 144	21 926	621	621	6 972
REVENUS DES PLACEMENTS			41 241	136 313	46 614	137 032	168 429
CH1	CHARGES DE GESTION DES	CH1	-12 288	-36 534	-12 707	-39 748	-52 244
REVENU NET DES PLACEMENTS			28 952	99 780	33 907	97 283	116 184
CH2	AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CH2	-5 658	-16 566	-5 687	-16 761	-22 561
RESULTAT D'EXPLOITATION			23 294	83 213	28 220	80 522	93 623
PR4	REGULARISATION DU RESULTAT		-69	-1 200	-315	-3 085	-3 388
SOMMES CAPITALISABLES DE LA PERIODE			23 225	82 013	27 905	77 437	90 235
PR4-A	REGULARISATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION (ANNULATION)		69	1 200	315	3 085	3 388
PR4-B	VARIAT.DES +/- VAL.POT.SUR TITRES		73 721	33 260	-78 864	-36 047	12 239
PR4-C	+/- VAL.REAL./CESSION TITRES		-31 513	-12 552	0	22 185	26 437
PR4-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES		-186	-213	-41	-214	-470
RESULTAT NET DE LA PERIODE			65 317	103 708	-50 685	66 446	131 828

**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DE LA PERIODE DU 01-01-2024 AU 30-09-2024**

DESIGNATION	Période	Période du	Période du	Période du	Période du	
	01/07/202	01/01/2024	01/07/2023	01/01/2023	01/01/2023	
	au	au	au	au	au	
	30/09/202	30/09/2024	30/09/2023	30/09/2023	31/12/2023	
	Montants	Montants	Montants	Montants	Montants	
	en Dinars	en Dinars	en Dinars	en Dinars	en Dinars	
AN1	VARIATION ACTIF NET RESULTANT DES OPERAT. D'EXPLOITATION	65 317	103 708	-50 685	66 446	131 828
AN1-A	RÉSULTAT D'EXPLOITATION	23 294	83 213	28 220	80 522	93 623
AN1-B	VARIAT.DES +/-VAL POT.SUR TITRES	73 721	33 260	-78 864	-36 047	12 239
AN1-C	+/-VAL REAL..SUR CESSION DES TITRES	-31 513	-12 552	0	22 185	26 437
AN1-D	FRAIS DE NEGOCIATION DES TITRES	-186	-213	-41	-214	-470
AN2	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	-2 946	-186 974	-13 123	-662 428	-673 664
	SOUSCRIPTIONS	0	52 057	0	59 890	59 890
AN3-A	CAPITAL (SOUSCRIPTIONS)	0	34 800	0	41 000	41 000
AN3-B	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES (S)	0	6 808	0	8 277	8 277
AN3-C	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS (S)	0	10 179	0	10 284	10 284
AN3-D	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (S)	0	270	0	329	329
	RACHATS	-2 946	-239 031	-13 123	-722 318	-733 554
AN3-F	CAPITAL (RACHATS)	-1 900	-159 700	-8 900	-496 600	-504 200
AN3-G	REGULARISATION DES SOMMES NON CAPITALISABLES. (R)	-422	-31 149	-1 676	-97 749	-99 176
AN3-H	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EXERCICE CLOS. (R)	-556	-46 713	-2 232	-124 555	-126 461
AN3-I	REGULARISATION DES SOMMES CAPITALISABLES DE L'EX (R)	-69	-1 469	-315	-3 414	-3 717
VARIATION DE L'ACTIF NET		62 371	-83 266	-63 808	-595 983	-541 836
AN3	ACTIF NET					
AN4-A	DEBUT DE PERIODE	3 115 998	3 261 635	3 271 296	3 803 471	3 803 471
AN4-B	FIN DE PERIODE	3 178 369	3 178 369	3 207 489	3 207 489	3 261 635
AN4	NOMBRE D' ACTIONS					
AN5-A	DEBUT DE PERIODE	20 417	21 647	21 812	26 279	26 279
AN5-B	FIN DE PERIODE	20 398	20 398	21 723	21 723	21 647
VALEUR LIQUIDATIVE						
A-	DEBUT DE PERIODE	152,618	150,674	149,976	144,734	144,734
B-	FIN DE PERIODE	155,818	155,818	147,654	147,654	150,673
AN5	TAUX DE RENDEMENT ANNUALISE	8,34%	4,56%	-6,14%	2,70%	4,10%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

INFORMATIONS GÉNÉRALES :

La SICAV PROSPERITY est une société d'investissement à capital variable de catégorie mixte de type capitalisation régie par le code des organismes de placement collectif promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001. Elle a reçu l'agrément de Mr le Ministre des Finances en date du 25 Janvier 1994.

La SICAV PROSPERITY a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières moyennant l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable SICAV PROSPERITY bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés, En revanche, les revenus des titres de placement (intérêts) qu'elle encaisse, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%, conformément aux dispositions de l'article 17 de la Loi n° 2020-46 du 23 décembre 2020, portant loi de finances pour l'année 2021.

La gestion de la SICAV PROSPERITY est confiée à TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) au terme de la convention de gestion signée entre les deux ; la Banque Internationale Arabe de Tunisie (BIAT) est le dépositaire de ses actifs.

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30/09/2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs assimilées et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en Actions et valeurs assimilées :

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché.

La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 30/09/2024 ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres d'OPCVM sont évalués à leur valeur liquidative du 30/09/2024.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titre.

2-3 Evaluation des autres placements :

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir du 29/01/2018, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} Janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « juillet 2032 ».

Les placements monétaires demeurent évalués à leur prix d'acquisition.

2-4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non capitalisable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT :

AC 1 Note sur le portefeuille titres :

Désignation des Titres	Code ISIN	Nombre de	Coût	Valeur au	% de l'actif
AC1- A. Actions et droits			709 765	826 464	26,00%
ATTIJARI BANK	TN0001600154	900	30 907	47 948	1,51%
DELICE HOLDING	TN0007670011	3 100	49 873	46 615	1,47%
EUROCYCLE	TN0007570013	2 523	50 665	32 413	1,02%
LAND'OR	TN0007510019	1 299	8 579	12 473	0,39%
ONE TECH HOLDING	TN0007530017	5 700	50 452	52 337	1,65%
SAH LILAS	TN0007610017	11 000	97 565	111 342	3,50%
SAH LILAS DA 2023-1/35	TNG73XSR2TO7	11 000	2 788	2 090	0,07%
SFBT	TN0001100254	4 712	65 274	57 180	1,80%
SFBT DA 2024-1/12	TN3022JYIH65	6	7	6	0,00%
SMART TUNISIE DA 2023-1/5	TN7IDY8X60S8	2	9	6	0,00%
SOTIPAPIER	TN0007630015	7 943	48 847	41 105	1,29%
SOTUVER	TN0006560015	5 000	19 611	59 155	1,86%
SOTUVER DA 2022-2/11	TNXI9LTW0FO7	44	32	84	0,00%
STAR	TN0006060016	1 700	202 764	281 003	8,84%
TELNET HOLDING	TN0007440019	350	2 914	2 016	0,06%
TPR	TN0007270010	5 000	19 308	27 775	0,87%
UIB	TN0003900107	1 200	28 157	27 190	0,86%
UNIMED	TN0007720014	3 529	32 014	25 726	0,81%
AC1- B. Emprunts d'Etat			1 184 872	1 286 881	40,49%
BTA			1 184 872	1 218 539	38,34%
BTA 6,3% MARS 2026	TN0008000622	567	521 330	537 302	16,90%
BTA 6,7% AVRIL 2028	TN0008000606	713	663 542	681 237	21,43%
Variation d'estimation des +/- values du portefeuille BTA				68 343	2,15%
AC1- C. Autres Valeurs (Titres OPCVM)			105 498	108 858	3,42%
SICAV OPPORTUNITY	TN0001800572	639	105 498	108 858	3,42%
Total du portefeuille titres			2 000 136	2 222 203	69,92%

Les BTA en portefeuille, au 30/09/2024, correspondent à des souches émises avant le 31/12/2017. Ils sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement linéaire, à partir du 29/01/2018, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Le montant de cet étalement constant, s'élevant au 30/09/2024, à **68 343 dinars** constitue une plus-value potentielle portée en capitaux propres en tant que somme non capitalisable et intégrée dans le calcul du résultat net de la période.

Cette méthode d'étalement linéaire des décotes et surcotes constatées sur les BTA est appliquée par la « SICAV PROSPERITY » à partir du 29/01/2018 sur le portefeuille BTA en détention à cette même date.

PR1 Note sur les revenus du portefeuille-titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent **95 482 Dinars** du 01/01/2024 au 30/09/2024, contre **104 297 Dinars** du 01/01/2023 au 30/09/2023 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du	Du	Du	Du	Du
	01/07/2024	01/01/2024	01/07/2023	01/01/2023	01/01/2023
	Au	Au	Au	Au	Au
	30/09/2024	30/09/2024	30/09/2023	30/09/2023	31/12/2023
Revenus des actions	9 304	41 907	16 902	44 773	44 773
Revenus des Emprunts d'Etat	16 836	53 575	19 933	59 524	79 457
Total	26 140	95 482	36 835	104 297	124 230

AC 2 Note sur les placements monétaires et disponibilités :

AC2-A Placements monétaires :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à **901 459 Dinars**, contre **644 971 Dinars** au 30/09/2023 et il est détaillé comme suit :

Désignation	Montant au	Montant au	Montant au
	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Bons du Trésor à Court Terme	399 472	294 350	301 274
Autres placements (Dépôt à terme)	501 987	350 621	350 690
Total	901 459	644 971	651 963

AC2-A-1 Bons du Trésor à Court Terme :

Désignation	Code ISIN	Nombre	Taux	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% de l'Actif Net
BTC 52 SEMAINES 18/03/2025	TNOI6DZE1IQ0	420	8,99	420000	399 472	12,57%
Total				420 000	399 472	12,57%

AC2-A-2 Dépôt à terme :

Désignation	TAUX	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% de l'Actif Net
DAT BIAT 25/12/2024	8,99	BIAT	1	400 000	400 473	12,60%
DAT BIAT 16/10/2024	8,97	BIAT	1	100 000	101 514	3,19%
Total				500 000	501 987	15,79%

AC2-B Disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024 à **67 036 Dinars** représentant les avoirs en banque.

PR2- Note sur les revenus des placements monétaires :

Les revenus des placements monétaires s'élèvent du 01/01/2024 au 30/09/2024 à **40 831 Dinars**, contre **32 734 Dinars** du 01/01/2023 au 30/09/2023 et se détaillent comme suit :

Revenus	Du	Du	Du	Du	Du
	01/07/2024	01/01/2024	01/07/2023	01/01/2023	01/01/2023
	Au	Au	Au	Au	Au
	30/09/2024	30/09/2024	30/09/2023	30/09/2023	31/12/2023
Revenus des Bons du Trésor à CT	6 957	18 905	7 163	14 392	19 506
Revenus des Certificats de Dépôt	0	0	1 995	17 721	17 721
Revenus des autres placements (DAT)	8 144	21 926	621	621	6 972
Total	15 101	40 831	9 780	32 734	44 199

AC3 Note sur les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation se détaillent comme suit :

Créances d'exploitation	Montant au	Montant au	Montant au
	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
Sommes à l'encaissement/Vente des titres	0	0	68 756
Total	0	0	68 756

PA- Note sur le Passif :

Le solde de ce poste s'élève au 30/09/2024, à **12 330 Dinars**, contre **52 546 Dinars** au 30/09/2023 et s'analyse comme suit :

Note	Passif	Montant au	Montant au	Montant au
		30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
PA1	Opérateurs créditeurs	4 337	6 864	4 245
PA2	Autres créditeurs divers	7 993	45 682	13 054
	Total	12 330	52 546	17 299

PA1 : Le solde du poste opérateurs créditeurs s'élève au 30/09/2024 à **4 337 Dinars** contre **6 864 Dinars** au 30/09/2023 et se détaillent comme suit :

Opérateurs Créditeurs	Montant au 30/09/2024	Montant au 30/09/2023	Montant au 31/12/2023
Gestionnaire	3 709	3 806	3 918
Dépositaire	628	3 058	327
Total	4 337	6 864	4 245

PA2 : Les autres créditeurs divers s'élèvent au 30/09/2024, à **7 993 Dinars** contre **45 682 Dinars** au 30/09/2023 et se détaillent comme suit :

Autres créditeurs divers	Montant au 30/09/2024	Montant au 30/09/2023	Montant au 31/12/2023
Etat, impôts et taxes	797	4 701	599
Redevance CMF	260	267	274
Provision pour charges diverses	437	13 978	611
Rémunération CAC	3 899	9 163	5 470
Jetons de présence	2 500	4 500	6 000
Dividendes à payer des exercices antérieurs	101	101	101
Sommes à régler/Achat d'actions en Bourse	0	12 973	0
Total	7 993	45 682	13 054

CH1- Note sur les charges de gestion des placements :

Les charges de gestion des placements s'élèvent du 01/01/2024 au 30/09/2024 à **36 534 Dinars**, contre **39 748 Dinars** du 01/01/2023 au 30/09/2023 et se détaillent comme suit :

Charges de gestion des placements	Du 01/07/2024 Au 30/09/2024	Du 01/01/2024 Au 30/09/2024	Du 01/07/2023 Au 30/09/2023	Du 01/01/2023 Au 30/09/2023	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	11 343	33 723	11 730	36 691	48 226
Rémunération du dépositaire	945	2 810	977	3 058	4 019
Total	12 288	36 534	12 707	39 748	52 244

CH2- Note sur les autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent du 01/01/2024 au 30/09/2024 à **16 566 Dinars**, contre **16 761 Dinars** du 01/01/2023 au 30/09/2023 et se détaillent comme suit :

Autres charges d'exploitation	Du	Du	Du	Du	Du
	01/07/2024	01/01/2024	01/07/2023	01/01/2023	01/01/2023
	Au	Au	Au	Au	Au
	30/09/2024	30/09/2024	30/09/2023	30/09/2023	31/12/2023
Redevance CMF	794	2 361	821	2 569	3 377
Impôts et Taxes	98	358	108	365	502
Rémunération CAC	1 581	4 347	1 566	4 348	6 001
Jetons de présence	1 508	4 492	1 513	4 488	6 000
Contribution sociale de solidarité	0	200	0	200	200
Publicité et Publications	1 157	3 445	1 160	3 441	4 601
Diverses charges d'exploitation	519	1 364	519	1 350	1 880
Total	5 658	16 566	5 687	16 761	22 561

CP1 Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au 30/09/2024 se détaillent comme suit :

Capital au 01/01/2024 (en nominal)

· Montant	2 164 700
· Nombre de titres	21 647
· Nombre d'actionnaires	26

Souscriptions réalisées (en nominal)

· Montant	34 800
· Nombre de titres émis	348

Rachats effectués (en nominal)

· Montant	159 700
· Nombre de titres rachetés	1 597

Capital au 30/09/2024

· Montant en nominal	3 096 355
· Sommes non Capitalisables(1)	2 039 800
· Sommes capitalisées (2)	459 905
· Nombres de titres	596 650
· Nombre d'actionnaires	20 398
	22

(1) : Les sommes non capitalisables s'élèvent à **459 905** Dinars au 30/09/2024 et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 30/09/2024
Sommes non capitalisables des exercices antérieurs	463 751
1- Résultat non capitalisable de la période	20 495
- Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres.	33 260
- +/- values réalisées sur cession de titres.	-12 552
- Frais de négociation de titres	-213
2- Régularisation des sommes non capitalisables	-24 341
- Aux émissions	6 808
- Aux rachats	-31 149
Total sommes non capitalisables	459 905

(2) : Les sommes capitalisées s'élèvent au 30/09/2024 à **597 206 Dinars** et se détaillent comme suit :

Rubriques	Montant au 30/09/2024
Sommes capitalisées des exercices antérieurs	542 949
Sommes capitalisées de l'exercice	90 235 (*)
Régularisation des sommes capitalisées l'exercice clos	-36 534
-Aux émissions	10 179
-Aux rachats	-46 713
Total des sommes capitalisées	596 650

(*) : Il s'agit des sommes capitalisables de l'exercice clos au 31/12/2023 capitalisées conformément à la décision de l'AGO du 15/04/2024 statuant sur les états financiers de l'exercice 2023 :

	Montant au 30/09/2023
Résultat d'exploitation - Exercice 2023	93 623
Régularisation du résultat d'exploitation	-3 388
Sommes capitalisées - Exercice 2023	90 235

CP 2 Note sur les sommes capitalisables :

Les sommes capitalisables correspondent au résultat capitalisable de la période et au résultat capitalisable de l'exercice clos augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'actions SICAV PROSPERITY.

Le solde de ce poste au 30/09/2024 se détaille ainsi :

Rubriques	Montant au 30/09/2024
Résultat capitalisable de la période	83 213
Régularisation du résultat capitalisable de la période	-1 200
Sommes Capitalisables	82 013

4. AUTRES INFORMATIONS :

4-1 Données par action :

Rubriques	30/09/2024	30/09/2023
Revenus des placements	6,683	6,308
Charges de gestion des placements	-1,791	-1,830
Revenus net des placements	4,892	4,478
Autres charges d'exploitation	-0,812	-0,772
Résultat d'exploitation	4,079	3,707
Régularisation du résultat d'exploitation	-0,059	-0,142
Sommes capitalisable de la période	4,021	3,565
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	0,059	0,142
Variation des +/- values potentielles/titres	1,631	-1,659
Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres	-0,615	1,021
Frais de négociation de titres	-0,010	-0,010
Résultat net de la période	5,084	3,059

4-2 Ratio de gestion des placements :

Rubrique	30/09/2024	30/09/2023
Charges de gestion des placements / actif net moyen	-1,158%	-1,155%
Autres charges d'exploitation / actif net moyen	-0,525%	-0,487%
Résultat distribuable de la période / actif net moyen	2,638%	2,340%
Actif net moyen	3 154 411	3 440 605

4-3 Rémunération du gestionnaire du dépositaire et des distributeurs

4-3-1 Rémunération du gestionnaire

La gestion financière de SICAV PROSPERITY est confiée à la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) et ce à compter du 01 Avril 2003. Celle-ci est notamment chargée de la gestion du portefeuille ;

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de SICAV PROSPERITY réuni en date du 5 Avril 2016 la commission de gestion payée par SICAV PROSPERITY en faveur de la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) a été portée de 0,30% TTC à 1,20% HT de l'actif net l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Ce nouveau taux est entré en vigueur à partir du 1er janvier 2018.

La gestion administrative et comptable est confiée à TUNISIE VALEURS et ce, à partir de 03 janvier 2022.

4-3-2 Rémunération du dépositaire

La BIAT assure les fonctions de dépositaire pour la SICAV PROSPERITY Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la SICAV PROSPERITY ;
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants ainsi que l'encaissement des divers revenus de portefeuille géré ;
- du contrôle de la régularité des décisions d'investissements de l'établissement de la valeur liquidative ainsi que le respect des règles relatives aux ratios d'emploi et au montant de l'actif minimum de la SICAV

Conformément à la décision du Conseil d'Administration de SICAV PROSPERITY réuni en date du 5 Avril 2016 la commission de dépôt payée par SICAV PROSPERITY en faveur de la BIAT a été portée de **0,10% TTC à 0,10% HT** de l'actif net l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et réglée mensuellement à terme échu.

Ce nouveau taux est entré en vigueur à partir du **1^{er} janvier 2018**.

4-3-3 Rémunération des distributeurs

La BIAT, la TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT (Ex BIAT ASSET MANAGEMENT) et la BIATCAPITAL sont les distributeurs des titres SICAV PROSPERITY.

A noter qu'à partir du **15/07/2021**, TUNISIE VALEURS remplace BIATCAPITAL en tant que distributeur des titres de la SICAV PROSPERITY et ce, à la suite de l'opération de Fusion Absorption de BIATCAPITAL par TUNISIE VALEURS.

La commission de distribution payée par SICAV PROSPERITY en faveur des distributeurs au prorata de leurs distributions est prise en charge par le gestionnaire TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT.

Cette prise en charge est entrée en vigueur à partir du **1^{er} janvier 2018**.

4-4 Mode d'affectation des résultats

Les sommes distribuables sont intégralement capitalisées chaque année et ce depuis l'exercice 2016 suite au changement du type de la SICAV PROSPERITY d'une SICAV de distribution à une SICAV de capitalisation par une décision de l'AGE du 20 SEPTEMBRE 2016.

Cette modification a été publiée dans le Bulletin Officiel du Conseil du Marché Financier N°5263 du 30 décembre 2016.

4-5 Prise en charge par la SICAV des dépenses de publicités de promotion et d'autres frais

Les dépenses publicitaires et de promotion de la SICAV ainsi que tous frais justifiables revenant au CMF à la BVMT à Tunisie Clearing ou définis par une loi un décret ou un arrêté sont supportées par la SICAV et ce à compter du **1^{er} janvier 2018**.

SICAV SECURITY

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 SEPTEMBRE 2024

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 Septembre 2024

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la société SICAV SECURITY pour la période allant du 1er Janvier au 30 Septembre 2024, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total Bilan de **1 015 281** DT et un résultat de la période de **34 632** DT

I. –Rapport sur les états financiers intermédiaires : Introduction:

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires ci-joints de la société SICAV SECURITY, comprenant le bilan au 30 Septembre 2024, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net pour la période de trois mois close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen limité :

Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion :

Sur la base de notre examen limité nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société SICAV SECURITY arrêtés au 30 Septembre 2024, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de son actif net pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons l'attention sur :

- La note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « SICAV SECURITY » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserves sur cette question.

II. – Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Les liquidités et quasi-liquidités représentent au 30 Septembre 2024, 27,15 % de l'actif de la société SICAV Security, soit 7,15 % au-dessus du seuil de 20% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Par ailleurs, la valeur comptable des placements en valeurs mobilières s'élève à 739 651 DT au 30 Septembre 2024, et représente une quote-part de 72,85 % de l'actif de la société Sicav Security, soit 7,15 % en dessous du seuil de 80% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents.

Tunis, le 30 Août 2024

Le Commissaire aux Comptes :

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Emna Rachikou

BILAN
ARRETE AU 30-09-2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND		30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
<u>ACTIF</u>				
AC1 - Portefeuille titres		739 651	705 004	704 763
AC1a	Actions, valeurs assimilées et droits attachés	4.1 182 959	178 161	181 553
AC1b	Obligations et valeurs assimilées	4.2 556 692	526 843	523 210
AC2 - Placements monétaires et disponibilités		275 630	300 348	308 150
AC2a	Placements monétaires	4.4 -	222 235	222 277
AC2b	Disponibilités	275 630	78 113	85 873
AC3 - Créances d'exploitation		-	-	-
AC4 - Autres actifs		-	-	-
Total Actif		1 015 281	1 005 352	1 012 913
<u>PASSIF</u>				
PA1 Opérateurs créditeurs		4.6 916	987	1 018
PA2 Autres créditeurs divers		4.7 275	272	277
Total Passif		1 191	1 259	1 295
<u>ACTIF NET</u>				
CP1 Capital		4.8 976 718	967 175	963 914
CP2 - Sommes distribuables		37 373	36 918	47 704
CP2a	Sommes distribuables des exercices antérieurs	49	23	22
CP2b	Sommes distribuables de la période	37 324	36 895	47 681
Actif Net		1 014 090	1 004 093	1 011 618
Total Passif et Actif Net		1 015 281	1 005 352	1 012 913

ETAT DE RESULTAT
POUR LA PERIODE DU 01-01-2024 AU 30-09-2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND		Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
PR1 - Revenus du Portefeuille Titres	4.3	11 426	36 293	9 766	34 635	44 343
PR1a Dividendes		2 217	8 877	1 190	8 924	8 924
PR1b Revenus des obligations et valeurs assimilées		9 209	27 416	8 576	25 711	35 419
PR2 Revenus des placements monétaires	4.5	354	6 659	4 563	13 074	17 735
Total Revenus des Placements		11 780	42 952	14 328	47 709	62 078
CH1 Charges de gestion des placements	4.9	(2 898)	(8 480)	(3 103)	(9 035)	(12 047)
Revenus Nets des Placements		8 882	34 472	11 226	38 674	50 031
CH2 Autres charges	4.10	(274)	(1241)	(436)	(1 657)	(1 946)
Résultat d'Exploitation		8 608	33 231	10 790	37 017	48 085
PR4 Régularisation du résultat d'exploitation		247	4 093	(1276)	(121)	(404)
Sommes distribuables de la Période		8 854	37 324	9 514	36 896	47 681
PR4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(247)	(4 093)	1 276	121	404
Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		1 901	1 401	(18 296)	(9 159)	(5 767)
Frais de négociation de titres		-	-	(74)	(109)	(109)
Plus ou moins-values réalisées sur cessions de titres		-	-	1 600	1 600	1 600
Résultat Net de la Période		10 509	34 632	(5 980)	29 350	43 809

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
POUR LA PERIODE DU 01-01-2024 AU 30-09-2024
(Exprimé en Dinar Tunisien)

En TND	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
AN1	<u>Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation</u>				
	10 509	34 632	(5 980)	29 350	43 809
AN1a -	8 608	33 231	10 790	37 017	48 085
AN1b -	1 901	1 401	(18 296)	(9 159)	(5 767)
AN1c -	-	-	1 600	1 600	1 600
AN1d -	-	-	(74)	(109)	(109)
AN2 -	<u>Distributions de dividendes</u>				
	-	(35 567)	-	(42 995)	(42 995)
AN3 -	<u>Transactions sur le capital</u>				
	(849)	3 407	(39 238)	35 778	28 844
AN3a	<u>Souscriptions</u>				
CSS	95 699	468 594	18 938	369 121	369 121
RSND	16	(70)	(175)	(446)	(446)
RSD	3 464	16 347	710	8 185	8 185
AN3b	<u>Rachats</u>				
CSR	(96 881)	(456 276)	(56 659)	(333 276)	(339 991)
RSND	70	(846)	(66)	(93)	(31)
RSD	(3 217)	(24 342)	(1 986)	(7 713)	(7 995)
	<u>Variation de l'actif net</u>				
	9 660	2 472	(45 219)	22 132	29 657
AN4 -	<u>Actif net</u>				
AN4a	1 004 431	1 011 618	1 049 311	981 961	981 960
AN4b	1 014 090	1 014 090	1 004 093	1 004 093	1 011 618
AN5 -	<u>Nombre de Parts</u>				
AN5a	57 052	56 264	58 845	54 572	54 572
AN5b	56 983	56 983	56 654	56 654	56 264
	<u>Valeur liquidative</u>				
	17,796	17,796	17,723	17,723	17,980
AN6 -	<u>Taux de rendement annualisé (%)</u>				
	4,30%	4,93%	-2,43%	3,76%	4,24%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE

SICAV SECURITY est une société d'investissement à capital variable mixte de type distribution, régie par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation des codes des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 13 juillet 1998, et a reçu l'agrément du ministre des Finances en date du 4 octobre 1997.

La SICAV a pour objet la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières par l'utilisation exclusive de ses fonds propres. Elle a reçu le visa du Conseil du Marché Financier en date du 16 juillet 1999 sous le n° 99.363.

La gestion de la SICAV est confiée à la société d'intermédiation en bourse « UNION CAPITAL » (ex. COFIB CAPITAL FINANCES). Le dépositaire exclusif des actifs de la SICAV est la banque « ATB ».

2- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Septembre 2024 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et valeurs similaires et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres OPCVM et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 30 Septembre 2024 ou à la date antérieure la plus récente pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative au 30 Septembre 2024 pour les titres OPCVM.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Septembre 2024, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société SICAV SECURITY figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le procès-verbal de la réunion tenue le 29 août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du Trésor Assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31 décembre 2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société SICAV SECURITY ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 30 Septembre 2024 un montant de 182 959 DT se détaillant comme suit :

Code ISIN	Titres	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% de l'Actif Net
Actions		15 237	68 696	136 799	13,49%
TN0007400013	CARTHAGE CIMENT	3 100	5 115	6 333	0,62%
TN0007670011	ICF	70	5 019	5 793	0,57%
TN0003200755	ONE TECH HOLDING	600	4 900	5 509	0,54%
TN0007530017	SAH	600	5 025	6 073	0,60%
TN0001100254	SFBT	5 417	8 191	65 735	6,48%
TN0007440019	TELNET HOLDING	1 400	10 820	8 065	0,80%
TN0007270010	TPR	1 900	10 056	10 555	1,04%
TN0003900107	UIB	850	9 560	19 259	1,90%
TN0007720014	UNIMED	1 300	10 010	9 477	0,93%
Titres OPCVM		427	45 136	46 160	4,55%
TN0001700319	CAP OBLIG SICAV	427	45 136	46 160	4,55%
Total		15 664	113 832	182 959	18,04%

4.2 Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 30 Septembre 2024 un montant de 556 692 DT et se détaillent comme suit :

Code ISIN	Désignation	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/09/2024	% de l'Actif Net
Obligations et Valeurs assimilées					
Emprunts d'Etat		3 500	350 000	352 780	34,79%
TNVE955M6R90	EMP NAT T3 2023 CB	500	50 000	50 161	4,95%
TNQVHB5WZ2K2	EMP NAT 22 T2 9.35%	500	50 000	51 076	5,04%
TNRGVSC8DE36	EMP NAT22 T3 9.35%	500	50 000	50 154	4,95%
TN0008000895	EMP NAT TR2	2 000	200 000	201 389	19,86%
Emprunts des sociétés		3 250	197 500	203 912	20,11%
TN0007780067	ABC TUNISIE 2020-1	750	15 000	15 366	1,52%
TN06F5NFW3K1	ATL 2023-2	500	50 000	54 105	5,34%
TN0007310535	HL 2020/02	500	20 000	21 497	2,12%
TN0002100907	TLF 2024-2	1 000	100 000	100 322	9,89%
TN0003900248	UIB 2009-1	500	12 500	12 622	1,24%
Total		6 750	547 500	556 692	54,90%

Le détail des mouvements intervenus au niveau des obligations et valeurs assimilées au cours de la troisième trimestre 2024 est le suivant :

Désignation	Coût d'acquisition au 01-07-2024	Acquisition	Remboursement ou cession	Coût d'acquisition des titres cédés / Remboursées	Plus, ou moins-values réalisées	Coût d'acquisition au 30-09-2024
Emprunts de Sociétés	15 000	100 000		2 500		112 500
TLF 2024-2	-	100 000		-	-	100 000
UIB 2009-1	15 000	-		2 500	-	12 500
Total	15 000	100 000		2 500		112 500

4.3 Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 11 427 DT pour la période allant du 01 Juillet 2024 au 30 Septembre 2024 et s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus des actions (Dividendes)	2 217	8 877	1 190	8 924	8 924
Revenus des Emprunts d'Etat	6 440	19 400	5 776	17 080	23 662
Revenus des Emprunts de Sociétés	2 770	8 017	2 800	8 631	11 757
Total	11 427	36 293	9 766	34 635	44 344

4.4 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste est nul au 30 Septembre 2024.

4.5 Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 354 DT pour la période allant du 01 Juillet 2024 au 30 Septembre 2024 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus au titre du troisième trimestre 2024 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Revenus des placements à terme	354	6 659	4 563	13 074	17 735
Total	354	6 659	4 563	13 074	17 735

4.6 Note sur les opérateurs créditeurs

Ce poste comprend la somme due par SICAV SECURITY au gestionnaire (ex. COFIB CAPITAL FINANCES). Elle s'élève à 916 DT au 30 Septembre 2024 contre 1 018 DT au 31 Décembre 2023.

4.7 Note sur les autres créditeurs divers

Ce poste comprend les sommes dues au titre de la redevance du CMF, la TCL ainsi que la retenue à la source.

Le détail de ce poste est le suivant :

Désignation	30/09/2024	30/09/2023	31/12/2023
TCL à payer	27	17	20
Retenue à la Source	172	172	172
Redevance CMF	77	83	85
Total	276	272	277

4.8 Note sur le capital

La variation de l'actif net de la période du 01 Juillet 2024 au 30 Septembre 2024 s'élève à 9 660 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Montant
Variation de la part Capital	805
Variation de la part Revenu	8 855
Variation de l'Actif Net	9 660

Les mouvements sur le capital au cours de la troisième trimestre 2024 se détaillent ainsi :

Désignation	Capital au 30/06/2024	Souscriptions réalisées	Rachats effectués	Capital au 30/09/2024
Montant	977 414	95 699	-96 881	976 232 (*)
Nombre de titres	57 052	5 586	5 655	56 983
Nombre d'actionnaires	38	2	1	39

(*) Il s'agit de la valeur du capital évaluée sur la base de la part capital au 01/07/2024. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01/07/2024 au 30/09/2024). Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit :

Désignation	30/09/2024
Capital sur la base part de capital de début de période	976 232
Variation des +/- values potentielles sur titres	1 401
+/- values réalisées sur cession de titres	-
Frais de négociation de titres	-
Réglul des sommes non distribuables de la période	(916)
Capital au 30.09.2024	976 718

4.9 Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Rémunération du gestionnaire	2 898	8 480	3 103	9 035	12 047
Total	2 898	8 480	3 103	9 035	12 047

La convention de gestion, conclue entre SICAV SECURITY et UNION CAPITAL (ex. COFIB CAPITAL FINANCES), prévoit la facturation d'une commission de gestion de 1% HT calculée quotidiennement, sur la base de l'actif net et payée mensuellement. La commission de gestion au titre de la troisième trimestre 2024 s'élève à 2 898 DT TTC.

Par ailleurs, il est à noter que les rémunérations du dépositaire et du commissaire aux

comptes sont à la charge du gestionnaire « UNION CAPITAL » (ex. COFIB CAPITAL FINANCES).

4.10 Note sur les autres charges

Ce poste enregistre les charges relatives à la redevance versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net, la charge TCL, ainsi que les autres impôts et taxes.

Désignation	Période du 01/07/2024 au 30/09/2024	Période du 01/01/2024 au 30/09/2024	Période du 01/07/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 30/09/2023	Période du 01/01/2023 au 31/12/2023
Redevance CMF	244	713	261	759	1 012
TCL	30	108	39	122	158
Autres Impôts et Taxes	-	420	136	775	775
Total	274	1 241	436	1 657	1 946